



# fil infos

campements  
illicites  
résorption des  
bidonvilles

n°27

Le fil infos « campements illicites / résorption des bidonvilles » rend compte des actions de la Dihal en matière d'anticipation et d'accompagnement des démantèlements de campements illicites et de résorption des bidonvilles. Il donne plus largement des informations sur l'actualité dans ce domaine. Il est adressé aux correspondants départementaux de la Dihal et à ses partenaires. Pour vous abonner, vous désabonner, ou envoyer vos contributions sur les initiatives menées dans vos territoires, écrivez-nous à l'adresse: [pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr)



## A la une

### Crédits dédiés «Dihal», crédits d'Etat de droit commun, crédits des collectivités locales, fonds européens, quel financement pour les actions de résorption des bidonvilles ? L'exemple du département du Nord

Les actions de terrain visant à la résorption des bidonvilles s'appuient sur des sources de financement multiples. Les crédits de l'enveloppe dite « Dihal » (3 M€ en 2017) en font bien évidemment partie mais n'en représentent qu'une partie qui **varie, selon les départements, de moins de 10% à plus de 70%, la moyenne étant d'environ 30%**. D'autres crédits d'Etat (cohésion sociale, accès au logement, hébergement, etc.), de même que des financements des collectivités locales et des fonds européens, sont mobilisés. La part de chacun est variable selon les territoires. Exemple dans le département du Nord. Ce département est l'un des plus touchés par le phénomène des campements illicites, bidonvilles et squats en France : plus de 1 200 personnes y vivaient dans 52 campements et squats différents (hors campements de réfugiés).

Quatre actions d'insertion des personnes vivant en bidonvilles et squats sont actuellement menées.

- Quatre terrains ont été aménagés par la Métropole de Lille, et sont équipés de toilettes, d'assainissement et de traitement des déchets. L'Etat y finance l'accompagnement social opéré par la Sauvegarde du Nord ;

- Un campement dangereux, situé en bordure de l'autoroute A25 a été délocalisé sur un terrain de l'Etat, dit « les Pyramides ». Ses 27 habitants bénéficient d'un accompagnement global dispensé par la Sauvegarde du Nord ;
- La Métropole de Lille et l'Etat ont mis en place des villages d'insertion en mobil'homes depuis 2009. Ces villages, dont l'installation a été financée à 80% par des fonds européens, accueillent une centaine de personnes, dont l'accompagnement est assuré par l'AFEJI ;
- La Métropole de Lille, l'Etat et la ville de Tourcoing ont mis en place une structure intermédiaire entre l'hébergement et le logement ordinaire, dont trois logements sont réservés à des habitants de campements illicites. L'association AFEJI est en charge de l'accompagnement.

(Suite page 2)



Village «AFEJI»

Source : EchodesChtts.com

La subvention attribuée au département du Nord par la DIHAL ne représente que 12% environ de la totalité du financement consacré à la résorption des campements illégaux. Les multiples actions

menées dans le Nord en faveur de ces populations sont financées par l'Etat sur ses crédits de droit commun, et par la Ville de Tourcoing et la Métropole de Lille.



## Dans les territoires

### Retour sur la résorption complète d'un bidonville dans le Vaucluse

L'Etat a engagé en 2014 une opération de résorption d'un bidonville de 34 personnes originaires de Roumanie de l'agglomération d'Avignon, situé sur les rives de la Durance, en zone inondable. Ce bidonville avait fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion en novembre 2014. Avec l'appui de la CAF 84, de la Compagnie Nationale du Rhône, des services sociaux, l'Etat a soutenu une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale avec l'association ADVSEA 84 pour mettre en place un parcours d'insertion pour ces personnes.

Un des points particulièrement intéressants de cette opération était **un partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône qui a mobilisé des maisons qu'elle possède à Avignon pour héberger les familles**. En mars 2017 toutes les familles ont finalement accédé à un logement autonome et à l'indépendance. L'accès aux droits et à un logement

autonome en préalable au processus d'insertion a été relevé comme un atout par l'opérateur qui continuera à suivre les familles pendant quelques temps pour consolider leur insertion.

Parmi les parcours des familles, on peut citer celui d'un père qui a réussi à décrocher un emploi en CDI, alors que sa compagne travaille en remplacements et que ses enfants suivent un cursus scolaire de bon niveau.

**Un des effets positifs de cette action réussie a été de susciter l'adhésion des collectivités territoriales pour les projets à venir**. Ainsi, l'Etat dans le Vaucluse et l'opérateur ADVSEA 84 s'engagent dans une démarche de résorption d'un campement forain (90 caravanes) qui ne fait pas l'objet d'une procédure d'expulsion, en partenariat avec les collectivités concernées : le département de Vaucluse et la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

### Suites de la conférence citoyenne à Rezé

La ville de Rezé a lancé sa conférence citoyenne en mars 2015 pour favoriser l'insertion des migrants européens et remédier aux situations d'habitat indigne. Les propositions ont été suivies par le Conseil municipal, notamment celle visant à la mise en place de terrains aménagés pour accueillir les familles issues de bidonvilles. Au début du mois de mai, la ville a annoncé **l'ouverture prochaine de deux nouveaux sites de transition dès le mois**

**de septembre** afin d'accueillir des familles roms vivant dans des conditions insalubres sur le site des Sabliers au nord de la commune. Cela permettrait ainsi d'accompagner les familles vers la scolarisation assidue des enfants, l'insertion professionnelle des parents ainsi que la transition vers du logement autonome.

[Pour avoir plus d'informations sur la conférence citoyenne](#)



## Actus Dihal

### Concours mini maousse6 : exposition à la Cité de l'architecture et du Patrimoine du 17 mai 2017 au 16 juillet 2017

Soucieuse de développer des solutions innovantes en matière d'habitat pour les plus précaires, la Dihal est partenaire de la sixième édition du concours d'architecture Mini Maousse (destiné à de jeunes architectes et ingénieurs français), consacrée à la conception d'une unité d'habitation temporaire modulable adaptable, empilable, démontable et transportable.

Avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'École nationale supérieure du bois et Nantes métropole,

les étudiants, architectes, designers, ingénieurs ont réfléchi à des solutions rationnelles, économiques tout en recherchant un habitat qui soit décent et digne, fût-il temporaire. **Du 17 mai au 16 juillet 2017, les maquettes des projets seront exposés à la Cité de l'architecture et du patrimoine.**

[Pour plus d'informations sur l'événement](#)

Ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 19h

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Exposition gratuite

## Formation à l'animation d'ateliers d'apprentissage du français à l'attention des parents le 31 mai

Le 31 mai, la DIHAL a organisé une journée de formation à l'animation d'ateliers d'apprentissage du français construits autour de la parentalité. Animée par un formateur de la DSDEN 93, la journée a réuni **des professionnels de l'accompagnement social et des bénévoles qui assurent ou coordonnent des cours de français auprès des publics adultes vivant en bidonvilles.**

Si les supports présentés concernaient l'environnement scolaire, les échanges d'expérience ont mis en évidence l'importance de proposer des situations, des contenus et des démarches d'apprentissage en lien étroit avec les besoins des

personnes et le développement de leur autonomie. L'association « Une famille un toit 44 » a par exemple mis en place des parcours de huit fois deux heures pour l'apprentissage du français dans les activités de maraîchage, grâce à l'intervention d'entreprises du secteur.



Source : Dihal



## Europe / International

### 4ème réunion annuelle de la plateforme opérationnelle sur l'égalité des Roms (OPRE)

La Dihal a participé le 15 mai à la réunion organisée par la « plateforme opérationnelle sur l'égalité des Roms » (OPRE) au Conseil de l'Europe à Paris. L'OPRE est une **initiative conjointe lancée par le Conseil de l'Europe, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et le Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité des droits (Equinet).** La Commission européenne, le Médiateur européen ou encore le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme participent également à la plateforme en tant que partenaires. Lors de cette réunion à Paris, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, et la présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Christine Lazerges ont notamment présenté les défis majeurs concernant l'accès aux droits fondamentaux pour les Roms et les Gens du Voyage. La Dihal a présenté le cadre général de l'action de la résorption

des bidonvilles depuis 2012 et a souligné l'intérêt et **l'efficacité de l'approche universaliste des droits sociaux, en comparaison d'une approche ethnique qui contribue à rigidifier et enfermer des groupes dans leurs spécificités.**

[Pour plus d'informations sur la plateforme OPRE](#)



Jacques Toubon, Défenseur des Des Droits (à droite)

Source : Dihal

### ROMACT : intégration des populations marginalisées à travers le développement de la coopération transnationale

Le programme ROMACT est une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne dont le but est d'accompagner les collectivités locales dans les démarches d'intégration des populations les plus marginalisées notamment des Roms. **Le développement de la coopération transnationale est un des volets de ce programme.** Les acteurs locaux ont jusqu'au 16 juin pour soumettre leur candidature sur deux volets

principaux : formation à l'échange interculturel et à la médiation. Ces formations sont destinées aux personnel des collectivités locales notamment aux travailleurs sociaux, la police ou encore aux professionnels de la santé.

[Trouver les renseignements et les formulaires de candidature](#)



## Réseaux / partenariats

### Rencontre avec l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)

A la demande du pôle « Résorption des bidonvilles », une rencontre a été organisée lundi 15 mai avec Rozenn Merrien, présidente de l'ANDEV (association nationale des directeurs de l'éducation des villes) et directrice de l'Enfance à la mairie de Saint-Denis. Ce réseau professionnel réunit environ 330 membres et 400 sympathisants autour de réflexions, échanges et valorisations de bonnes pratiques en matière de politiques éducatives territoriales. Un congrès annuel structuré autour d'une thématique, de temps de formation et de débats d'idée et ateliers renforce la dynamique du réseau. L'objectif était

d'échanger sur les cadres d'action respectifs, plus précisément sur la prise en compte des publics spécifiques que sont les familles et les enfants vivant en campements (scolarisation, accès aux activités culturelles, vivre ensemble, etc.). Des modalités de collaboration ont été envisagées, dans le but de **favoriser une meilleure connaissance de la problématique par les professionnels des collectivités, et de veiller à ce que les politiques éducatives incluent ces enfants dans la dimension scolaire comme périscolaire.**

### Rencontre avec l'association « Toilettes du Monde »

La Dihal a reçu le 10 mai dernier, l'association « Toilettes du monde » qui travaille dans le domaine de la précarité sanitaire (soit pas d'eau, pas d'assainissement) en France et à l'étranger. Cette association accompagne l'amélioration des conditions de vie de publics précaires (population roms, gens du voyage, saisonniers)

sur des campements, squats et bidonvilles. Elle propose aussi aux acteurs de terrain un guide d'accompagnement participatif sur la précarité sanitaire téléchargeable en ligne sur son site web. [Consulter le guide d'accompagnement participatif sur la précarité sanitaire en France](#)



## Sans commentaires... et sous toutes réserves Revue des sujets relayés sur internet et dans la presse

**Accès à la scolarité : le Tribunal administratif de Versailles a décidé le 3 avril 2017 qu'un dispositif spécial de scolarisation pour les enfants roms est contraire au principe d'égalité**  
<http://versailles.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Communiqués/Pas-de-dispositif-special-de-scolarisation-pour-les-enfants-roms>

**« Avec les familles Roms : Quand les regards changent »**  
**Les riverains s'invertissent dans la réussite du projet d'intégration des Roms dans un village d'insertion à St-Genis-les-Ollières grâce à l'implication de l'Etat et les associations**  
<https://www.atd-quartmonde.fr/avec-les-familles-roms-quand-les-regards-changent/>

La Croix consacre un grand article à une étude menée dans les bidonvilles sur la vie des habitants : raisons de la migration, éducation, scolarisation, parcours d'insertion, organisation sociale dans les bidonvilles, etc.  
<http://www.la-croix.com/France/Exclusion/Comment-vit-bidonvilles-France-2017-05-17-1200847748>

**Radio France internationale fait un focus sur un projet d'intégration des personnes issues des bidonvilles dans l'agglomération de Grand Paris Sud**  
<http://www.rfi.fr/france/20170408-integration-roms-une-question-volonte-politique>